



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 26497

## Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les retards d'équipement à la Réunion en matière d'équipement hospitalier. L'INSEE et la DRASS viennent de publier un ouvrage sur la « Géographie de l'offre de soins à la Réunion » dans lequel sont notamment mises en avant les différences entre le taux d'équipement hospitalier moyen séjour à la Réunion (0,5 lit pour 1 000 habitants) et ce même taux en métropole (1,6 lit pour 1 000 habitants). Par ailleurs, ce rapport souligne l'absence de service d'hospitalisation à domicile ainsi que la faible capacité d'accueil en maternité dans l'est de l'île. Alors que la Réunion connaît et connaîtra une croissance démographique soutenue au cours des trente prochaines années, il serait souhaitable que ce retard puisse être rattrapé afin de ne pas pénaliser l'offre ainsi que la qualité de soins sur l'ensemble du territoire réunionnais et plus particulièrement dans l'est de l'île. Par conséquent, il souhaite savoir si le futur pôle sanitaire de l'Est permettra de résorber ces retards. Si tel ne devait pas être le cas, il désire connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour parvenir à la résorption du décalage entre la Réunion et la métropole.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Fruteau](#)

**Circonscription :** Réunion (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26497

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juillet 2008, page 5588

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)